Madame la Préfète, Monsieur le Directeur académique de la Savoie, Madame la Vice-présidente du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'actualité est extrêmement centrée sur les lycées et Parcoursup, mais le SNALC n'oublie pas l'école primaire et les collèges et sait que, contrairement aux lycéens, leurs élèves n'ont pas les moyens de se faire entendre pour dénoncer les conditions dans lesquelles se trouvent leurs professeurs et eux-mêmes.

C'est pourquoi le SNALC continue de porter la demande d'annulation de toutes les suppressions de postes pour l'année prochaine, et pas uniquement de celles du second degré.

La baisse démographique doit s'accompagner d'une baisse des effectifs dans les classes, à tous les niveaux du système éducatif et, ce que l'on oublie souvent, d'une baisse dans chaque classe, et non seulement d'une baisse de la moyenne, qui dissimule de grandes disparités.

La gestion au rabais de l'école inclusive doit continuer d'être remise en cause, car c'est un sujet majeur.

Le bâti scolaire des écoles et collèges n'est pas en meilleur état que celui des lycées, et son amélioration doit être une priorité, sans quoi on prend de graves risques à chaque nouvelle vague de chaleur.

Le rattrapage salarial des professeurs est également notre priorité.

Le SNALC réaffirme avec force son exigence de moyens humains pérennes, de véritables revalorisations salariales détachées de contreparties infantilisantes, et le respect indispensable des conditions d'exercice de tous les personnels.

Pour nous, il est urgent de cesser de faire « toujours moins avec toujours plus de contraintes », et de redonner aux personnels les moyens de faire leur métier sereinement.